

PAGES SPÉCIALES
« PARENTS DANS LE VAL D'OISE »

Le magazine de la FCPE
Pour l'enfant vers l'homme

la revue DES parents

ISSN 023-0232

Revue des Parents n° 395
Septembre 2014

ACTU 95 *Une rentrée comme les autres ?*

Nous reprenons le chemin de l'école, du collège et du lycée après deux mois de vacances et même plus pour certains de nos jeunes.

La **réforme des rythmes scolaires** se met en place sur l'ensemble du Val d'Oise et souvent sans projet éducatif associé.

Les difficultés financières sont présentes dans les collectivités, mais est-ce une raison valable pour refuser cette réforme ?

N'est-ce pas tout simplement une question de choix politiques de vouloir mettre en place la réforme des rythmes dans des conditions satisfaisantes ?

Les parents, les citoyens que nous sommes devront être vigilants et ne pas hésiter à demander des comptes quant à l'utilisation du budget alloué par l'Etat à toutes les villes (50,00€ par élève et par an, 90,00€ si la commune est éligible à la DSU (dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale) dite «cible» ou à la DSR (dotation de solidarité rurale) dite «cible» et dont la liste est établie chaque année au début du mois d'avril).

Nous exigeons que la mise en place de la réforme des rythmes scolaires s'étende aux collèges et aux lycées. Le gouvernement dit avoir le courage de changer les rythmes annuels pour que cela soit efficace. Le fera-t-il ?

Mais, les difficultés financières sont encore plus présentes au sein des familles victimes de la précarité et de la crise. Cette **crise n'est pas qu'économique, c'est aussi une crise sociale**.

Nous assistons à un morcellement de notre société par l'affaiblissement du lien entre les citoyens, le manque de solidarité et le repli sur soi avec une montée de l'intolérance et du refus de l'autre. L'école doit être le lieu du partage, partage des valeurs, du vivre ensemble et de la réussite de tous les jeunes.

La FCPE rappelle avec détermination sa conviction d'une école bienveillante, laïque et gratuite.

Le Ministre de l'Éducation Nationale et la Ministre des Droits de la Femme ont mis en place une expérimentation : **l'ABCD Egalité Filles/Garçons**. Le projet du gouvernement partait d'un constat : «Les inégalités de traitement de réussite scolaire d'orientation et de carrière professionnelle demeurent bien réelles entre filles et garçons». Pourquoi ? Parce que les pratiques ordinaires dans la classe constituent des phénomènes souvent sexués sans que l'ensemble de la communauté éducative en ait nécessairement conscience.

Nous ne pouvions qu'être d'accord et il est plus que temps d'agir.

.../...

Sommaire :

ACTU 95
PAGES I et II

RESF - La création du Réseau
...déjà 10 ans
PAGE III

Permanences RESF 95
PAGE IV

Conseils locaux : préparer la
rentrée 2014/2015
PAGES V

Journée nationale du refus de
l'échec scolaire
PAGE V

Le rôle d'un trésorier
PAGES VI et VII

Administrateurs—
répartition géographique
PAGE VIII

Directeur de la rédaction : **Bruno Brisebarre**

101 rue du Brûloir – 95000 CERGY Tél : 01.30.32.67.67

www.fcpe95.com — mail : fcpe95.cdpe95@wanadoo.fr

.../....

Le ministre de l'Éducation Nationale a annoncé que "les ABCD de l'égalité dans leur forme actuelle ne seront ni généralisés ni reconduits". Il s'agit donc d'une nouvelle volte-face du Ministre (après les rythmes scolaires et les nouveaux programmes) qui montre une vision et une conception inquiétante de M. Hamon sur la refondation de l'École.

M. le Ministre semble à l'écoute de quelques groupuscules extrémistes dont les actions ont été certes très visibles et concentrées sur quelques départements seulement. Il suffit donc de quelques contre-vérités abjectes pour faire retirer une mesure qui va dans le sens du respect et de l'égalité des filles et des garçons, en ne tenant pas compte de la position des structures organisées et élues représentant une large majorité des usagers et du personnel des établissements scolaires.

Il y a aussi sa vision de l'école qui est en débat.

L'école n'a pas pour seule mission d'instruire les enfants et de leur apprendre à lire, à compter et à écrire. Elle doit également **éduquer les citoyens de demain** en leur donnant l'ouverture d'esprit et la réflexion nécessaires pour comprendre et évoluer dans un mode de plus en plus complexe. L'école est également là pour apprendre aux enfants la vie en collectivité, le respect de tous et de chacun, ce qui intègre l'égalité femmes – hommes. Cet apprentissage doit se construire avec tous, parents, animateurs, associations intervenant dans les établissements scolaires. L'école doit évoluer au rythme de la société, elle doit porter les évolutions de la société et être en mesure de leur donner du sens et de les expliquer aux enfants.

Il y a encore beaucoup à faire autour du **BAC**. L'organisation des épreuves est un problème avec son impact sur l'organisation de la vie des élèves et des établissements.

Une véritable réforme doit se mettre en place qui permettra un étalement plus large des épreuves entre le milieu de la 1ère et de la terminale, afin de pouvoir alléger le nombre d'examens en fin de terminale et d'éviter que l'année se termine au début juin.

Une réforme qui prenne en compte aussi les évolutions sociales, pédagogiques et technologiques de notre société.

Enfin, cet éditto ne peut pas se terminer sans parler de **RESF** (Réseau Education Sans Frontières) qui existe depuis près de 10 ans. Quand la FCPE et les partenaires de la communauté éducative ont lancé RESF, nous ne pensions pas fêter cet anniversaire. Des lycéens majeurs, des familles sans papier sont toujours en danger, menacés d'expulsion. Combien de jeunes ont encore passé leurs examens, en particulier le BAC, avec cette menace d'être obligés de partir du jour au lendemain ou de ne pas pouvoir poursuivre leur formation, faute de trouver un employeur quand ils sont en alternance ?

La FCPE95 a toujours été active dans le réseau et continuera à l'être. Tous les jeunes scolarisés en France doivent pouvoir aller en classe sans avoir peur, poursuivre les études qu'ils veulent, sans qu'on leur vole leur jeunesse.

La FCPE ne renonce et ne renoncera pas à défendre l'égalité et à lutter contre toutes les discriminations.

Il est temps que les rentrées scolaires changent.

Bonne rentrée à tous !!!!

Bruno BRISEBARRE
Président de la FCPE 95

Pour rester en contact avec la FCPE95 :

- * Consultez le site internet du CDPE : <http://www.fcpe95.com>
- * Abonnez-vous à la newsletter. Inscrivez-vous directement sur notre site internet : <http://www.fcpe95.com>
- * Facebook : www.facebook.com/fcpe.valdoise
- * Twitter : twitter.com/fcpe95



La création du Réseau ... 10 ans déjà

Le 26 juin 2004 s'est tenue, à la Bourse du Travail de Paris, une réunion rassemblant des enseignants et du personnel de l'Éducation nationale, des parents d'élèves, des éducateurs, des collectifs, des syndicats et des associations ayant une préoccupation commune : la situation précaire des élèves majeurs « sans papiers » et des familles sans papiers ayant des enfants mineurs scolarisés (de la maternelle à l'université). Ils décidèrent ce jour-là de créer un réseau de soutien à ces enfants, le **Réseau Éducation sans frontières (RESF)**.

Dans le Val 'd'Oise, c'est autour d'acteurs du monde syndical enseignants (SNUIPP) et de parents d'élèves (FCPE) que des permanences de soutien et d'aide aux familles s'organisent autour des sous-préfectures du Val d'Oise (Argenteuil, Cergy Pontoise, Sarcelles).

Son développement en 10 ans est difficilement chiffrable : tous ceux qui s'activent en faveur des jeunes et des familles sans-papiers peuvent se réclamer du Réseau.

Sa forme d'organisation est originale, sans direction, avec des décisions prises au consensus.

Ses moyens d'information et d'expression font un grand usage d'Internet: nombreuses listes mails, site <http://www.educationsansfrontieres.org/>, mais aussi émission de radio sur Fréquence Paris Plurielle.

Qui cela concerne-t-il exactement ?

D'après la législation française, un mineur ne peut être contraint à quitter le territoire. On ne peut donc pas réellement parler de « mineurs sans-papiers ».

Néanmoins, leurs parents, restent parfaitement expulsables s'ils sont dépourvus de titre de séjour en règle, et leurs jeunes enfants se retrouvent par conséquent forcés de quitter eux aussi le territoire français, sans quoi ils seraient séparés de leurs parents.

Le Réseau, ayant pour but de permettre aux personnes scolarisées en France de rester sur le territoire si elles le souhaitent, demande donc, non seulement la régularisation des jeunes étudiants et lycéens majeurs, mais également celle des parents d'enfants scolarisés en France.

Visibilité du réseau

Des permanences renseignent les familles et les jeunes sans-papiers sur leurs droits et les aident à constituer leur dossier. (cf fiche des permanences dans le Val d'Oise).

Prendre contact avec des membres du réseau ou de sympathisant pour ces jeunes et ces familles, c'est accepter de sortir de la clandestinité, entamer des démarches administratives de régularisation, et donc se faire connaître des autorités.

Aussi soutien et vigilance sont de rigueur, c'est le temps de l'accompagnement.

Quand il y a danger

C'est le temps de l'action souvent dans l'urgence : sa réussite dépend souvent des contacts qui ont été établis en amont (comité de soutien, parents, enseignants, jeunes, politiques) au sein des groupes scolaires.

Le RESF peut accompagner ces actions, mais ne peut pas faire à la place.

Les actions se déroulent d'abord à partir des établissements scolaires.

Les jeunes majeurs

Il s'agit pour la plupart de jeunes lycéens mineurs au début de leur scolarité, qui, au passage à la majorité deviennent « Sans Papier », menacés d'expulsion.

La situation de ces jeunes est intolérable, aussi plusieurs actions ont été menées et qu'il s'agit de continuer à porter.

Une résolution du Conseil Régional d'Ile de France du 30 septembre 2010, déclare « déclare placer tous les élèves étrangers mineurs ou majeurs susceptibles d'être menacés d'expulsion sous la protection de l'assemblée régionale ».

Vœu au conseil d'Administration des Lycées

Un vœu reprenant en substance celui du Conseil régional d'Ile de France et plaçant les élèves de chaque établissement sous sa protection doit être proposé au vote des 1^{er} Conseils d'administration des lycées (modèle disponible au CDPE).

Un tract et une affiche (à apposer sur les panneaux parents d'élèves, syndicaux des profs, libre expression des élèves) sont prévus (disponibles au CDPE).

Alain CLEMENCEAU

.../...



Permanences RESF 95 / Val d'Oise

Renseignent les familles sans-papiers sur leurs droits et les aident à constituer leur dossier.

TELEPHONE URGENCE :

- Sarcelles 06 12 96 72 58
- Argenteuil 06 08 70 79 49
- Cergy 06 42 15 92 34 / 06 19 55 63 65
- Eaubonne/Villiers le Bel 06 89 18 34 78
- adresse mail : resf95@yahoo.fr

PERMANENCE ARGENTEUIL

RESF et le Collectif de soutien aux sans-papiers du Val d'Oise
Salle Ambroise Croizat (au fond de la cour) à côté du centre de santé Fernand Goulène
21 rue Defresne Bast 95100 Argenteuil
Le vendredi de 18h00 à 20h00
Contact RESF : Alain 06 08 70 79 49 ou 06 14 73 35 77 alinclemenceau@aol.com
Proche de la gare d'Argenteuil : Descendre rue Paul Vaillant Couturier jusqu'au Crédit Lyonnais, rue Defresne-Bast à droite.

PERMANENCE A CERGY

Le premier et le troisième lundi de chaque mois de 17 h à 19 h 30.
Maison de quartier des Linandes -Cergy-Prefecture
Bus 45, arrêt "Linandes vertes"
06 78 78 27 87 / 06 83 01 35 92 / 06 60 40 62 59

PERMANENCE A SARCELLES

Le deuxième mercredi du mois de 17h à 19h et le 3ème samedi du mois de 9h à 11h
MJC de Sarcelles 10 bis avenue Paul Valéry 95 200 Sarcelles
(Passer par l'allée Rodin)
A proximité de la Gare RER D de Garges-Sarcelles
Tél : 01 34 04 02 80 ou 06 12 96 72 58

PERMANENCES de nos partenaires de la LDH 95

CERGY : Terrasse des Trois Fontaines – Au dessus de Darty, à côté de la crèche. Tél : 06 42 15 92 34 Tous les mardis de 16 h 00 à 19 h 00

EAUBONNE : Maison des associations - 1, rue Saint Lambert. Tél : 06 89 18 34 78 Le 1er et le 3ème mercredis de chaque mois de 16 h 00 à 19 h 00

VILLIERS LE BEL : Maison de quartier Salvador Allende – Boulevard Salvador Allende. Tél : 06 89 18 34 78 Tous les mercredis de 9 h 30 à 12 h 00

Conseils locaux : préparer la rentrée 2014/2015

Cette année verra la mise en place des rythmes scolaires dans toutes les villes, la mise en place des nouveaux cycles (maternelle, CP/CE1/CE2 et CM1/CM2/6eme), la réforme des collèges et la refonte des programmes.

A tous les échelons, la FCPE se doit d'être présente et défendre sa vision de la coéducation.

La FCPE est la seule organisation de parents d'élèves à avoir un projet éducatif global.

Le renforcement de nos conseils locaux est donc encore plus d'actualité.

La première des choses à faire est de venir chercher les bulletins d'adhésion au CDPE.

Si vous pouvez vous charger de les remettre également dans les écoles où la FCPE n'est pas présente, cela contribue à notre développement et profite à tous.

Pensez à organiser une réunion de rentrée à laquelle vous conviez tous les parents relevant du conseil local, ou profitez de la réunion parents/enseignants organisée en début d'année pour présenter la FCPE (argumentaire dans le kit de rentrée disponible sur notre site).

Si une journée des associations est organisée dans votre ville, n'hésitez pas à y participer.

Organisez une assemblée générale obligatoire courant septembre (certains conseils locaux les organisent en juin)

Vous devez prendre les adhésions à ce moment (bulletin et règlement) puisque la qualité d'adhérent se perd lors de la première assemblée générale et que seuls les adhérents peuvent voter durant celle-ci.

Un rapport d'activité et financier doivent être présentés et soumis au vote. Ils doivent parvenir, avec le compte rendu au CDPE et à la Mairie, si celle-ci verse une subvention.

Un nouveau bureau est élu (un(e)Président(e), un(e) secrétaire et un(e) trésorier(e) au minimum).

La composition du bureau doit être transmise au CDPE, à l'IEN et à la mairie.

Après tout cela, il ne vous restera plus qu'à préparer les élections, à faire remonter au plus vite les adhésions au CDPE (avant décembre).

Ces règles simples permettent à la FCPE de fonctionner dans le respect de ses statuts et nous permet, dès que les bureaux sont remontés, de vous envoyer les informations nécessaires et de prendre contact avec vous.

Bonne rentrée à tous.

Laurent JOLLY

Journée nationale du refus de l'échec scolaire

L'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) est un réseau de mobilisation d'étudiants bénévoles sur les actions de solidarité dans les quartiers populaires "pour un pacte national de **lutte contre l'échec scolaire**".

Elle est l'organisatrice de la 7ème édition de la Journée nationale du Refus de l'Échec Scolaire (JRES) qui se tiendra le **mercredi 24 septembre 2014**

en partenariat avec le cabinet d'études Trajectoires-Reflex et plus de trente organisations.

Sera abordée **la question des inégalités face à la réussite éducative** sous le parrainage de François Taddéi, directeur du CRI (Centre de recherches interdisciplinaires).

Comme chaque année, un grand **débat public** se tiendra à Paris à la Halle Pajol (18e), animé par Emmanuel Davidenkoff, directeur de la rédaction de l'Étudiant et chroniqueur sur France Info.

Pour plus d'informations, rendez-vous ici : <http://www.refusechecscolaire.org/>

Sonia VEGA

Le rôle d'un trésorier d'un conseil local

Son Rôle :

- ⇒ Solliciter les parents et faire adhérer des parents tout au long de l'année en partenariat avec les autres membres du conseil local.
- ⇒ Transmettre au CDPE 95 le plus rapidement possible après la rentrée et au fil de l'eau les adhésions réglées au conseil local.
- ⇒ Relancer les adhérents afin de récupérer les cotisations qui ne lui sont pas encore parvenues.
- ⇒ S'assurer que chaque adhérent est enregistré correctement par le Conseil Départemental afin de recevoir les revues comprises dans leur abonnement (La Revue des Parents et/ou La Famille & l'Ecole), leur reçu fiscal, les informations du CDPE 95...
- ⇒ Tenir le Cahier comptable du conseil local pour toutes les opérations (recettes, dépenses, banque ou liquide).
- ⇒ S'assurer que le compte BRED ne soit jamais à découvert et n'émettre des chèques qu'en fonction du solde du compte.

Ses Obligations :

- ⇒ Présenter lors de l'assemblée générale le bilan financier de l'année écoulée.
- ⇒ Transmettre au CDPE la composition du bureau du Conseil local élu à l'assemblée de rentrée.
- ⇒ EN CAS DE CHANGEMENT ou de modification de mandataires ou de signataires, le dossier BRED complet doit être refait. Il est à retirer auprès du CDPE.
- ⇒ Ne jamais prendre contact avec la BRED : le CDPE est le seul interlocuteur de la BRED.
- ⇒ **Lors de la fin de son mandat, s'il ne connaît pas son successeur, faire remonter tous les documents de trésorerie au CDPE.**

Le mot du trésorier départemental

Si l'adhésion n'est assurément pas la principale ressource des conseils locaux, elle reste celle du CDPE 95 et de la Fédération Nationale. Gardons à l'esprit qu'elle est la mesure de notre poids vis à vis des institutions pour la représentativité de la FCPE dans les instances nationales, départementales et locales ainsi que de nos partenaires.

Elle est le meilleur gage de notre indépendance ; elle permet d'assurer la défense de l'école publique laïque et gratuite.

C'est pourquoi, nous vous invitons à proposer, « l'adhésion FCPE » à tous les parents à chaque rencontre et tout au long de l'année, et pas uniquement ni exclusivement à ceux qui souhaitent être élus au Conseil d'école ou au Conseil d'administration et siéger au conseil de classe de leur enfant.

Seule l'action militante de chacun et chacune pourra amener de nouveaux dynamismes à la FCPE.

Le CDPE est et reste attentif aux besoins des conseils locaux et de leurs trésoriers. Il est disponible pour apporter toute aide et informations nécessaires dans le domaine de la trésorerie.

Le CDPE assure des formations sur les questions de trésorerie.

Je vous rappelle aussi que le CDPE peut vous faire vos photocopies à un tarif très avantageux, n'hésitez pas à vous rapprocher de Christèle, notre secrétaire, pour connaître les tarifs.

Bon courage à toutes et à tous et bonnes élections.

Didier ARLOT

.../...

Le rôle d'un trésorier d'un conseil local (suite)

Documents à télécharger sur notre site :

Fiche de Transmission :

http://www.fcpe95.com/wp-content/uploads/2014/05/fiche_transmission-2.doc

Fiche de Comptabilité :

www.fcpe95.com/wp-content/uploads/2014/05/Fiche_de_Comptabilite_.xls

Déclaration de Bureau :

http://www.fcpe95.com/wp-content/uploads/2014/05/declaration_bureau-3.doc

Modèle de Bilan Financier :

A télécharger sur notre site ou à demander au CDPE

Pour le dossier BRED :

Contactez le CDPE par mël fcpe95.cdpe95@wanadoo.fr ou par téléphone au 01 30 32 67 67

ASSURANCE SCOLAIRE

Recommandée par la 

À partir de **9,90€** par an

-20% pour toute 1^{ère} adhésion d'un enfant en maternelle.

La MAE protège plus de 8 millions d'enfants.

Attestation immédiate sur mae.fr

ENGAGEMENT N°4 : PROTÉGER LES ENFANTS SANS LOGIQUE DE PROFIT

Trop de parents pensent que leur Responsabilité Civile suffit à protéger leurs enfants. Oui, s'ils causent des dommages mais non s'ils sont victimes d'un accident.

Depuis 1932, la MAE s'engage pour que chaque famille puisse faire face de manière égale aux conséquences d'un accident causé ou subi par leurs enfants à l'école.

Tous nos engagements sur mae.fr


MON PREMIER ASSUREUR

MAE de la Région Parisienne • 02 32 83 60 75 • 9 rue d'Argenson - 75008 PARIS • contact@maerp.fr

REPARTITION GEOGRAPHIQUE 2014-2015



Manuel ALVAREZ	Fontenay en Parisis / Fosses / Louvres / Marly la Ville / Roissy / St Witz / Viarmes / Villiers le Bel
Didier ARLOT	Ezanville / Domont / Piscop / Ecouen / Maffliers / Montsoult / Deuil / Bouffémont
Yolande BAETA	Taverny / Bessancourt / Bethemont / Chauvry / Le Plessis Bouchard
Stéphane BAUER	Saint Gratien
Bruno BRISEBARRE	Enghien les Bains / Sannois / Soisy sous Montmorency / Bezons / Montmagny / Franconville
Vincent CHENINA	Arnouville / Bonneuil en France
Alain CLEMENCEAU	RESF
Stéphane COQUART	Gonesse
Laurent JOLLY	Bray et Lu / Pierrelaye / SOA / Us / Vigny / Cergy / Beauchamp / St Leu / Vexin
Elise LAPIERRE	Ermont / St Prix
Béatrice MARIE	Argenteuil
Jean-Luc MENAGER	Ermont
Olivier MERCIER	Sarcelles / Groslay / Saint Brice / Vemars
Christine PADOIN	Herblay / La Frette / Jouy le Moutier / Menucourt / Vauréal / Eragny / Courdimanche / Osny / Pontoise / RPI Arthies
Isabelle RASSINOT	Montmorency / L'Isle Adam / Magny en Vexin / Marines / Sagy
Philippe RENOUE	Chaumontel / Eaubonne / Margency / Luzarches / Viarmes
Cécile RILHAC	Cormeilles en Parisis / Montigny les Cormeilles
Sonia VEGA	Sarcelles
Béatrice ZAMI	Goussainville / Garges lès Gonesse
Bureau	Auvers / Mery / Mériel / Asnières sur Oise / Beaumont sur Oise / Bernes sur Oise / Mours / Montignong / Persan / St Martin